

Journal of
Environment
(JE)

Impacts Environnementaux De La Guerre En R.D. Congo



CARI
Journals

Impacts Environnementaux De La Guerre En R.D. Congo

 *Kanga-Kanga Mfuni René¹², Badibanga Kasumpa David²

¹Chargé des cours à l'Université de Lubumbashi (UNILU)

²Chercheur au Centre de Recherche Agroalimentaire (CRAA)

<https://orcid.org/0009-0008-2785-888X>

Accepted: 26th Feb, 2025, Received in Revised Form: 26th Mar, 2025, Published: 24th Apr, 2025

Résumé :

Objectif : Cette étude vise à mettre en évidence le lien entre les conflits en cours en République Démocratique du Congo (RDC) et le changement climatique mondial. Elle cherche à établir comment les guerres motivées par la lutte pour les ressources naturelles, en particulier les minéraux précieux tels que l'or, le diamant, le coltan et le lithium, contribuent à la dégradation de l'environnement, affectant ainsi les efforts mondiaux pour atténuer et s'adapter au réchauffement climatique.

Méthodologie: L'étude repose sur la recherche documentaire et la collecte de données numériques, en se concentrant sur les impacts environnementaux et liés au changement climatique dus à la guerre. L'analyse a porté sur des articles scientifiques, des rapports d'organismes de l'ONU, du Ministère de l'Environnement de la RDC et de la Banque Mondiale. Des entretiens avec des victimes de guerre et des visites dans les camps de réfugiés ont enrichi la collecte de données.

Résultats: L'étude conclut que le conflit en RDC nuit considérablement à l'environnement. Les activités de guerre, telles que la déforestation pour la survie, les destructions causées par les bombes et les opérations militaires, contribuent à la désertification, la perte de biodiversité et aux émissions de gaz à effet de serre. De plus, l'instabilité politique et la vulnérabilité du peuple congolais empêchent la RDC de respecter ses objectifs climatiques en tant que signataire de la CCNUCC.

Contribution unique et Recommandations

Cette étude établit un lien unique entre les conséquences économiques, politiques et environnementales de la guerre et le changement climatique dans une région vulnérable comme la RDC. Elle apporte une contribution à la fois théorique et pratique pour les régions en guerre et oriente les recommandations politiques pour un développement durable. L'étude recommande au peuple congolais de diversifier les industries, de réduire la dépendance aux importations de seconde main et de se concentrer sur l'agriculture locale et la manufacture. Elle appelle également les 185 pays signataires de la CCNUCC à faire respecter et appliquer les accords climatiques.

Mots Clés : *Impacts, Environnement, Guerre, RDC*

Abstract:

Purpose: The study explores the connection between the Congolese wars and climate change, specifically how the wars fueled by the struggle for control of minerals contribute to environmental degradation. It aims to trace the impact of these conflicts on global warming and climate change adaptation efforts.

Methodology: The research employed documentary research using digital networks to gather data on the relationship between war and climate change. Sources included scientific journals, reports from the UN, World Bank, and the Ministry of Environment and Sustainable Development in the DRC. Interviews with war victims, displaced persons, and visits to displacement camps were also conducted for a holistic understanding.

Findings: The study reveals that the war in the DRC has led to environmental destruction through desertification, deforestation, greenhouse gas emissions, biodiversity loss, and disruption of freshwater resources. The conflict worsens the climate crisis by promoting unsustainable practices like wood burning and plastic use. The political and security instability of the region hinders the DRC's ability to meet its UNFCCC obligations and achieve climate goals.

Unique Contribution to Theory, Practice, and Policy: This research uniquely establishes a link between war and climate change, offering a new lens to view the impact of conflict on global warming. It calls for policy reforms to reduce environmental harm, including halting imports of second-hand goods and investing in sustainable industries. It also emphasizes the need for global UNFCCC compliance to tackle the intertwined issues of conflict and climate change.

Keywords: *Impacts, Environment, War, DRC*

1. INTRODUCTION

Depuis 2001, les Nations Unies ont décrété le 06 Novembre : « journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit » ; Tous les conflits sont dommageables à l'environnement : On pourrait évoquer les 20 années de conflit au Cambodge (1978-1999) où plus d'un tiers des forêts furent détruites ou les 15 années de guerre au Mozambique (1977 -1992) responsable de la disparition de 80 % des animaux du parc national de Gorongosa [1]. Il existe un lien avéré entre les grands conflits et le changement climatique ; c'est justement l'un des thèmes abordés lors de la CoP 28 qui s'est tenu aux Emirats Arabes Unis. Ce lien entre la guerre et le changement climatique peut se produire dans les deux sens dont les conséquences du réchauffement climatique sont à l'origine des guerres et les répercussions de la guerre ont un impact direct sur l'environnement et le climat [2].

L'accès aux ressources naturelles est l'une des causes principales des conflits armés à travers le monde ; les guerres civiles congolaises, qui font rage en RDC depuis le milieu des années 90, sont ainsi en partie motivées et alimentées par la lutte pour le contrôle des minéraux précieux des sols : Or, Diamant, Coltan, Lithium, etc. Ces conflits armés, au bilan humain très lourd, ont aussi des effets ravageurs sur la faune et la flore locale. Les animaux sauvages utilisés comme viande de brousse par les combattants et les civiles qui luttent pour survivre, se réfugiant parfois dans des zones protégées sont ainsi les principales victimes de la guerre. Le désordre résultant des conflits permet également aux nombreux trafiquants de poursuivre la déforestation et l'extraction nuisibles des ressources [3].

Dans son rapport publié en Août 2021, le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'Evolution du Climat) a catégoriquement déclaré : « sans équivoque, l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, les océans et les terres ». Cet effet de serre additionnel est la seule cause du réchauffement climatique. Il s'accélère fortement à partir de 1950 et est surtout lié à l'emploi des combustibles fossiles que sont le charbon, le pétrole et le gaz naturel générateur de CO₂ [4]. En effet, depuis quelques décennies, l'Est de la R.D.C. est victime des guerres à répétition connues de tout le monde « économique ». Les points de vue à ce propos sont divergents, cas :

- Du pape François, à Kinshasa qui demandait à la communauté internationale de se retirer de l'exploitation illégale des richesses du Congo ;
- Marine LePen qui qualifie l'Union Européenne de recelait qui achète du Coltan au Rwanda alors qu'elle n'a pas un seul gramme dans le sol de son territoire national ;
- Alors que ses compatriotes français Nicolas Sarkozy et Emmanuel Macron respectivement président honoraire et chef d'Etat en fonction demandent au peuple Congolais de partager leurs richesses avec leurs voisins.

En effet, la mission de l'ONU au Congo « MONUSCO » est la première institution à dénoncer non seulement la guerre de l'Est de la R.D.C. mais surtout la présence des militaires Rwandais sur le sol Congolais à côté des rebelles du M23. Donc, face aux intérêts économiques pour les uns et la solution climatique pour l'humanité que la guerre fait disparaître ; nous pensons qu'il faut présenter les potentielles conséquences possibles afin que chacun soit face à

ses responsabilités et sa conscience. Ainsi, l'objectif assigné est celui de vouloir mettre en exergue la traçabilité depuis la guerre (cas de l'Est de la R.D.C.), jusqu'au réchauffement climatique et les effets collatéraux défavorables à la lutte, atténuation et/ou adaptation au changement climatique planétaire.

L'originalité de la présente investigation réside dans le fait que nous tenterons d'établir ou mieux confirmer le lien entre les opérations de la guerre menée en R.D.C. (pays moins industrialisé, vulnérable [5] et dont 70% des populations sont rurales et considéré comme pays solution au problème du réchauffement de la planète) et le changement climatique auquel le monde est confronté ; d'autre part, la nature des émissions qui va au-delà du CO₂, nous ferons allusion au méthane, protoxyde d'azote, gaz fluorés, ... [5] [6] .

2. METHODOLOGIE

Partant des accords internationaux ; depuis 1992, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) jusque à l'accord de Paris dont la R.D.C. a ratifié respectivement en 1997 et 2017 dont l'objectif reste le même ; celui de limiter les réchauffements climatiques et s'adapter aux effets du changement climatique (accords de Paris, article 4) ;

Le communiqué de presse n° 2023/108/AFE du 16 Novembre 2023 du groupe de la Banque Mondiale qui a déclaré : « la couverture forestière de la R.D.C. a un impact important sur les services écosystémiques mondiaux et nationaux grâce au carbone stocké et aussi aux services écosystémiques associés nécessaires pour atténuer les impacts des catastrophes. La R.D.C. pourrait devenir le premier pays solution en Afrique et au-delà, avec ses énormes réserves de minéraux verts, ses forêts vierges et sa capacité hydroélectrique... » ;

Le rapport du bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies publié le 9 janvier 2021 renchérit que la République Démocratique du Congo est actuellement le premier pays au monde au regard du nombre de personnes en insécurité alimentaire aigue, avec 21,8 millions de personnes affectées ;

L'indice ND-GAIN place la R.D.C. au cinquième rang mondial des pays les plus vulnérables aux changements climatiques vis-à-vis de sa capacité d'adaptation.

Ainsi, comme si tout ce qui précède ne suffisait pas pour, ne fut-ce que soutenir la R.D.C. comme membre ayant ratifié les accords sur le climat ou protéger et défendre le patrimoine mondial du point de vue de l'environnement ; que nous avons pensé retracer et décrire les effets de la guerre en R.D.C. et ses conséquences sur le réchauffement climatique planétaire.

C'est pourquoi ; nous procéderons à la recherche documentaire en recourant au réseau numérique pour la collecte des données, particulièrement le lien de guerre, impacts environnementaux ou changements climatiques sous d'autres cieux. Nous consulterons successivement les articles scientifiques publiés dans des revues internationales, les rapports d'activités de structures spécialisées telles que ONU, Ministère de l'Environnement et Développement Durable de la R.D.C., de la Banque Mondiale et enfin, nous nous entretiendrons avec les victimes et/ou déplacés de guerre et visiterons des camps de déplacés de guerre.

Ainsi, cette réflexion sera développée et rédigée comme ci-après :

- ❖ La compilation nous permettra d'écrire les points 3 et 4 respectivement sur potentialités naturelles de la R.D.C. face au réchauffement climatique et R.D.C.-Accords internationaux sur le climat ;
- ❖ Et par l'observation, l'interview ; nous parviendrons à la traçabilité de la guerre en R.D.C. au changement climatique de surcroît planétaire ;
- ❖ Toutes ces données ; nous permettrons de rédiger le point 6 relatif à l'analyse scientifique et commentaire des impacts de la guerre ;
- ❖ Enfin, la conclusion et recommandation sanctionneront cette réflexion.

3. POTENTIALITES NATURELLES DE LA R.D.C. FACE AU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

La R.D.C. qui est à cheval sur l'équateur, partage ses frontières avec 9 pays, notamment Ouganda, Rwanda, Burundi, et Tanzanie à l'Est ; RCA, Soudan du Sud au Nord ; Zambie, Angola au Sud ; Congo-Brazzaville, y compris la partie angolaise de l'enclave de Kabinda à l'Ouest [7]. Le pays dispose d'une superficie cultivable estimée à près de 100 millions d'hectares dont moins de 10 millions d'hectares seraient exploités (Lombeya Bosongo et al. 2007 ; chausse et al.2012, cités [7]).

Le communiqué de presse n° 2023/108/AFE du 16 Novembre 2023 du groupe de la Banque Mondiale a stipulé : « la couverture forestière de la R.D.C. a un impact important sur les services écosystémiques mondiaux et nationaux grâce au carbone stocké et aux services écosystémiques associés nécessaires pour atténuer les impacts des catastrophes. La R.D.C. pourrait devenir le premier pays solution en Afrique et au-delà, avec ses énormes réserves de minéraux verts, ses forêts vierges et sa capacité hydroélectrique... ».

Le deuxième volet de la « R.D.C. Solutions au réchauffement climatique planétaire » concerne le réseau hydraulique : le fleuve Congo avec tous ses affluents constitue 10% des réserves mondiales des eaux douces et 50% de la réserve des eaux douces en Afrique.

Cette capacité de l'hydroélectricité qui sert de l'énergie propre pour le pays et ses voisins diminuerait la pression sur les forêts [7].

Enfin, le troisième volet « R.D.C.- pays solution » est celui des minéraux stratégiques tels que le Cobalt, le Lithium et le Coltan, qui permettraient de réduire la pollution dans la fabrication et les industries.

De par l'importance de son potentiel de développement et sa population à plus de 70% rurale, les activités agricoles occupent une place de choix dans l'économie congolaise et participe à la hauteur de 45,7% au produit intérieur brut (PIB) (Chausse et al 2012 cité par [7]).

L'agriculture joue un rôle important dans l'économie nationale puisqu'elle emploie actuellement 80% de la main d'œuvre. Malgré le fort potentiel dont dispose la R.D.C., le pays connaît une faiblesse de productivité entraînant l'insécurité alimentaire, l'importation des biens de première nécessité et la baisse de la production de produits de rente.

4. R.D.C.-ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LE CLIMAT.

4.1 Accords internationaux sur le climat

1° La quasi-totalité des pays du monde ont participé à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) de 1994. L'objectif de la CCNUCC est de prévenir toute interférence humaine dangereuse avec le système climatique. Comme indique la convention, il faut pour cela que les concentrations des gaz à effet de serre soient stabilisées dans l'atmosphère à un niveau permettant aux écosystèmes de s'adapter naturellement au changement climatique ; que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse être soutenu [8] ;

2° Le protocole de Kyoto de 1997 a étendu la CCNUCC et a inclus des engagements juridiquement contraignants pour la plupart des pays développés afin de limiter leurs émissions [8] ;

3° L'accord de Copenhague de 2009 a largement été décrit comme décevant en raison de la faiblesse de ses objectifs et a été rejeté par les nations les plus pauvres, y compris les G77 (représentant les pays en développement). Les parties associées avaient pour objectif de limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 2°C. L'accord a fixé l'objectif d'envoyer 100 milliards de dollars par an aux pays en développement sous forme d'aide à l'atténuation et à l'adaptation jusqu'en 2020 et proposer la création du fond vert pour le climat [8] ;

4° En 2015, tous les pays des Nations Unies ont négocié l'accord de Paris qui vise à maintenir le réchauffement de la planète bien en dessous de 1.5°C et propose un objectif ambitieux de maintien du réchauffement sous la barre de 1.5°C. La procédure consistant à fixer régulièrement des objectifs de plus en plus ambitieux et à réévaluer ces objectifs tous les cinq ans a été rendue obligatoire. L'accord de Paris a réaffirmé que les pays en développement doivent être soutenus financièrement. En février 2021 : 194 États et l'Union Européenne ont signé le traité et 188 États et l'Union Européenne ont ratifié l'accord ou y adhérer ;

5° le protocole de Montréal de 1987 : un accord international visant à arrêter l'émission de gaz appauvrissant la couche d'ozone a peut-être été plus efficace pour freiner les émissions de gaz à effet de serre que le protocole de Kyoto spécifiquement conçu à cet effet. L'accord de Kigali de 2016, issu d'une des réunions des parties au protocole de Montréal, visant à réduire les émissions hydrofluorocarbures, un groupe de puissants gaz à effet de serre qui a servi à remplacer les gaz, appauvrissent la couche d'ozone interdit. Cet amendement fait du protocole de Montréal un accord plus solide contre le changement climatique [8].

4.2 État de lieu des ratifications par la R.D.C.

La République Démocratique du Congo figure depuis juin 1992 parmi les plus de 185 pays qui font parties de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). C'est à ce titre qu'elle a entrepris depuis lors, une série d'activités scientifiques

conformes aux engagements auxquels elle a souscrit, à savoir l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre pour l'année 1994, lequel a abouti à la communication initiale nationale sur les changements climatiques présentée en 2002 à New Delhi lors de la huitième conférence des parties (COP 8).

La R.D.C. a ratifié la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique en 1997, le protocole de Kyoto en 2005 et accord de Paris en 2017. A cet effet, la R.D.C. s'est résolument engagée à prendre des mesures urgentes pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique, conformément à l'article 4 de l'accord de Paris. Elle a également soumis ses trois premières communications nationales sur le changement climatique à la CCNUCC respectivement en 2001, en 2009 et en 2015 [9]. La cible de réduction conditionnelle visée sous la soumission de 2015 était de 17% à l'horizon 2030, prenant en compte trois principaux secteurs dont l'énergie, agriculture et forêt associée aux émissions de CO₂, CH₄ et N₂O.

La présente CDN dont la cible de réduction est fixée à 21% avec les interventions conditionnelles à 19% et inconditionnelles à 2% actualisé et renforce la première en termes des contributions à l'atténuation et à l'adaptation. Elle inclut, outre les trois secteurs précités (l'agriculture, forêt et énergie) celui des déchets et concerne les mêmes gaz.

Le budget de cette CDN révisée est estimé à 48,68 milliards, dont 25,60 milliards USD pour la mise en œuvre des initiatives d'atténuation annoncées et 23,08 milliards USD destinés aux mesures prioritaires d'adaptation [9].

La vision de la R.D.C. en matière de lutte contre le changement climatique est de promouvoir une économie verte, résiliente et à faible émission de carbone en gérant rationnellement et durablement ses importantes ressources naturelles afin de garantir l'équilibre écologique et le bien-être social, économique, culturel et environnemental de sa population dont la matérialisation se traduit avec le projet de création d'un couloir vert du Kivu à Kinshasa présenté par le Chef de l'État au forum économique mondial de DAVOS 2025.

5. Impacts de la guerre en R.D.C.

5.1 Conséquences écologiques de la guerre

Les conséquences écologiques de la guerre sont bien connues et désormais dénoncées :

1. L'exemple le plus accablant à ce jour est celui des dégâts causés par la bombe nucléaire à Hiroshima et Nagasaki, laissant derrière elle une terre marquée à jamais par l'explosion ;
2. Les obus et munitions : les obus non explosés, s'ils ne sont pas ramassés, ils finissent par se dégrader dans la terre et contaminent les sols. En France, les déchets de la première guerre mondiale continuent de polluer, comme l'a rappelé l'association Robin des Bois à l'occasion de la célébration de l'amnistie le 11 Novembre ; Les obus enfouis dans le sol contiennent de l'arsenic, du mercure, du sel de perchlorate et autres substances toxiques. Selon Robin de Bois, les pluies de bombe qui s'abattent sur les pays rendent les terres infertiles. Le conflit dans le sud du Liban en 2006 a rendu la terre inexploitable pour une durée encore indéterminée ;

3. Les pesticides : les obus ne sont pas les seuls résidus de guerre. Au Vietnam (1964-1975) les États-Unis et leurs alliés ont utilisé massivement l'agent orange (herbicide extra-toxique et un défoliant) qui aurait détruit 14% des forêts du Vietnam méridional, mais aussi provoqué des malformations, des maladies de la peau et des cancers.

En Ukraine, en une année et demi de guerre, 60 000 hectares de forêts ont été ravagés par les incendies d'origine militaire et il faut ajouter les déforestations de 280 000 hectares d'arbres [1] [3].

5.2. Impacts climatiques de la guerre.

Qu'il nous soit permis de rappeler que la guerre perturbe le mode de vie, les activités économiques au quotidien et affecte les facteurs et ou phénomènes du changement climatique ; car les populations prennent fuite dans la nature, trouvent refuge dans la cité, ville ou pays voisin dans des camps des réfugiés ou prennent carrément le risque de rester sur place. Selon le cas, nous allons illustrer dans le tableau numéro 1, les impacts possibles suite aux activités vitales des survies.

Tableau n° 1 : Impacts ou conséquences de la guerre sur le phénomène du changement climatique

Conséquence de la guerre	Activités pour la survie	Impact dans la nature	Conséquence sur l'environnement
Déplacement des populations vers les camps des déplacés	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des tentes pour le logis ; - Ravitaillement en eau potable, denrées alimentaires, etc. - Recours au bois, braises pour la cuisine ; - Petites transaction : production des emballages plastiques (sachets, bouteilles, marquet, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - émission de CO₂ suite aux moyens de transport [6] ; à la combustion du bois et/ou du charbon ; - émission de CO, CO₂, CH₄, HCl, HC_N, NO₂, composés chlorés et fluorés suite à la combustion des matières thermoplastiques [9][12][13] 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification ; - Insalubrité ; - Ces gaz inflammables favorisent la propagation de l'incendie [1][2] ; - Réchauffement climatique, car les gaz émis sont GES, sachant que la plupart de ces gaz ayant un pouvoir de réchauffement supérieur à celui de CO₂ : -1g de CH₄ a le même effet que 30g de CO₂ -1g de N₂O a le même effet que 300g de CO₂
Fuites en brousse des populations	<ul style="list-style-type: none"> - Couper les arbres pour se construire un abri contre les intempéries ; - Couper les gros arbres pour s'asseoir ou permettre la traverser des rivières ; - Couper les arbres pour la cuisine et surtout conserver le feu 24h/24 parce que pas évidant d'avoir l'allumette ou encore pour lutter contre le froid de la nuit ; - Dechoucher certaines racines ou écorces des plantes servant de médicament parce que ne pouvant pas se rendre au dispensaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution de O₂ suite à la photo synthèse qui disparaît avec le déboisement, la cueillette [14] ; - Emission de CO₂ suite à la combustion du bois ; - Réduction de la capacité de captage de CO₂ dans les 108.000 Km² de forêt qui ne sont plus vierges 	<ul style="list-style-type: none"> - Désertification, déforestation croissante au rythme de la démographie ; - Réchauffement climatique suite à l'émission CO₂
Localités, cités ou villes dépeuplées	Baisse d'intensités des activités pour la survie	Les résidents, comme d'ailleurs pour la communauté nationale, contraint à contribuer à l'effort de guerre ; sans faute c'est la disparition du marché de la seconde main des marchandises importées de l'Europe, Amérique, Asie en termes : - Jouets pour enfants – Objets Informatiques – appareils électroménagers – friperies	<p>L'augmentation, création et multiplication des sites à bruler dans le pays d'importation.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Obligation pour la RDC de recourir à ses potentiels locaux : industrie céramique et du verre (emballage, ustensiles, ...) contre le plastique dont la matière première n'est pas en R.D.C. ; 2. Industrie textile du coton local créateur d'emplois (agriculture, transformation, couturiers), sidérurgie, papier. 3. Encombrement , insalubrité que le Congo est sensé géré en lieu et place des milieux d'importation

6. Analyses scientifiques et commentaire des impacts de la guerre.

Partant du tableau numéro 1 ; la mobilité des populations empêche le bon fonctionnement des ONG et même des structures étatiques pour la sensibilisation, organisation et appuis. Par conséquent, la modification et ou la création des activités pour la survie (utilisation de certains matériaux plastiques, bois et souvent de manière inhabituelle, combustion, protection contre les intempéries, nourriture, etc.) ; Ce qui entraîne non seulement l'émission des gaz (CO_2 , CO , CH_4 , HCL , HCN , NO_2) mais aussi la désertification, la déforestation, l'insalubrité, le réchauffement climatique : Car des gaz émis sont des gaz à effet de serre. En plus, la déforestation et la désertification réduisent la production d'oxygène et occasionnent l'éradication des sources de stockage de CO_2 .

Les conséquences écologiques des guerres (pollution de l'eau, de l'air, des sols, des matériaux utilisés pour les douilles, les obus, les bombes, ... ne sont inoffensifs) constituent le deuxième lot des phénomènes ci-haut évoqués, favorables au changement climatique planétaire, cfr point 5.1 .

La guerre perturbe le processus d'adaptation au changement climatique et celui de la lutte contre le réchauffement climatique selon les plans climat de Paris ou de sensibiliser les citoyens ou les entreprises de calculer et contrôler l'empreinte carbone.

En effet, c'est sans ambiguïté la R.D.C. est potentiellement le premier pays en Afrique et au-delà qui soit solution au problème du réchauffement climatique pour reprendre les termes des experts de la Banque Mondiale [8] [10]. Ce qui se justifie par sa capacité de captage de CO_2 par les plantes de ses forêts, ses 10% des réserves mondiales des eaux douces, ses minéraux stratégiques qui permettent de réduire la pollution, et enfin, ses 2345 000 km^2 de superficie et sa démographie estimée à près de 120 millions d'habitants ; Le peuple congolais contribue énormément à la réduction des déchets, réutilisation des objets venant des pays d'importation.

Par sa vocation du respect des accords ratifiés et des partenaires internationaux, pour la noble cause de vouloir lutter contre le réchauffement climatique ; elle a conçu et planifié les activités pour un objectif à l'horizon 2030, chiffré à 48,68 milliards de dollars, que nous estimons sous-évalués parce que n'ayant pas intégré le volet de la recherche, par exemple [5][6].

Eu égard à ce qui précède et considérant le rapport du Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, publié le 9 janvier 2021, renchérit que la R.D.C. est actuellement le premier pays au monde au regard du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë, avec 21,8 millions de personnes affectées (FAO 2018, OCHA 2021). Le nombre de personnes qui souffrent de la faim est passé de 15,6 millions en 2019 à 21,8 millions en 2020 ; et aussi l'indice ND-GAIN qui place la R.D.C. au cinquième rang mondiale des pays les plus vulnérables aux changements climatiques vis-à-vis de leur capacité d'adaptation. Les impacts des changements climatiques sont déjà perceptibles à travers le pays, notamment par la persistance des vagues de chaleur, des pluies violentes, la dégradation des terres particulièrement par des érosions, l'allongement de la saison sèche, l'augmentation des séquences de la sécheresse pendant les saisons de pluie et les inondations [4][5][6].

Rappelons que c'est en temps normal, c'est-à-dire sans inclure les conséquences de la guerre que les experts des organismes internationaux estiment qu'il faut d'importantes ressources financières pour mettre en œuvre la résilience et l'adaptation au changement climatique et que le pays doit s'attaquer à ses propres risques climatiques et poursuivre une croissance durable à faible émission des gaz à effet de serre [10] ; C'est pourquoi, au terme de cette analyse, nous pouvons dire que la R.D.C. qui est le patrimoine mondial stratégique pour la lutte contre le réchauffement climatique est davantage déstabilisée par les effets de la guerre à l'Est ; ce qui renforce la vulnérabilité du peuple congolais et ne peut que renforcer le phénomène du réchauffement climatique et du changement climatique planétaire et ses corollaires.

Cette traçabilité des impacts environnementaux de la guerre en R.D.C. ne laisserait pas indifférents les 185 pays membres de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) dont l'objectif est de prévenir toute interférence humaine dangereuse avec le système climatique ou les dirigeants du monde qui écoutent les scientifiques qui avaient déjà émis deux avertissements à l'humanité en 2017 et 2019 exprimant l'inquiétude quant à la trajectoire actuelle d'un changement climatique potentiellement catastrophique et aux souffrances humaines innombrables qui en découleraient [8].

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1. Conclusions

En conciliant les conséquences de la guerre et les activités pour la survie des populations en période de guerre et des impacts de celles-ci dans la nature d'une part et les impacts directs des obus, munitions, bombes dans la nature d'autre part ; Il est tout à fait logique et cohérent de conclure que cette guerre a des conséquences sur l'environnement par le fait qu'elle occasionne la désertification, la déforestation(croissante au rythme des personnes démobilisées ou de la démographie en général parce que la guerre devient prioritaire), les émissions des gaz à effet de serre et ou inflammables favorisant la propagation de l'incendie, le réchauffement climatique suite à la combustion du bois, carburant et de tout ce qui est matière plastique, le bouleversement de la biodiversité et épuisement des ressources naturelles et la perturbation des eaux douces.

Il convient de conclure aussi que l'instabilité politique associée à la vulnérabilité du peuple congolais ne permettra pas à la R.D.C., signataire des accords du CCNUCC, de jouer son rôle de pays-solution en atteignant son objectif 2030 ; tout comme celle socio-économique et sécuritaire de plus de 120 millions d'habitants qui est un marché potentiel pour la seconde main des marchandises importées de l'Europe, Asie, Amérique en termes des jouets pour enfants , matériels informatiques , appareils électroménagers , friperies (habits, chaussures, chaussettes....) et pièces de rechange ou charroi automobile (particulièrement les pneus) ; ce qui ne sera pas sans impact environnemental planétaire et particulièrement dans les pays exportateurs qui sont dispensés de la taxe carbone pour leur combustion.

7.2. Recommandation

Le peuple congolais doit prendre conscience des enjeux et s'assumer pour son développement résilient et inclusif. Concrètement, il faut rompre les importations des marchandises de seconde main qu'on brûle de sitôt et créent l'insalubrité ; Encourager la culture et l'industrie du coton ; Investir dans les industries du verre, du métal et limiter au maximum l'utilisation du matériau plastique sous toute forme.

Les 185 pays signataires de CCNUCC devraient ne fut-ce que veiller au respect et application des accords tels que Convention cadre des Nations-Unies sur le changement climatique de 1994 ; Protocole de Kyoto de 1997 ; L'accord de Copenhague de 2009 ; L'accord de Paris de 2015 en son article 4 ; et Protocole de Montréal de 1987 renforcé par l'accord de Kigali de 2016 ;

BIBLIOGRAPHIE

1. <https://blogs.icrc.org/holtse/2020/11/06/l-impact-des-guerres-sur-l-environnement/>
2. <https://www.futura-science.com/planete/actualites/rechauffementclimatique-guerre-changementclimatique-sont-lies-109993/>
3. <https://www.mrmondialisation.org/la-guerre-cause-et-consequences-de-la-criseclimatique/>
4. Olivier Voizeux et Stephane Jungers (2022) : Tout comprendre au réchauffement climatique pp12.
5. Kanga-kanga et al (2024) : Agroalimentaire en RD Congo et le réchauffement climatique
6. Kanga-kanga et al (2024) : Adapter le système alimentaire RDCongolais au changement climatique
7. Bisimwa Ngobo Arnold, Muhanya Nzigire Lambertine, Koko Mukuru Yves, Kafirongo Maneno Jacques, Apendeza Mwema Christelle (2020) : Changement climatique et production Agricole au sud-kivu, congoscience, volume 8 n° 1
8. Wikipedia : Changement climatique ; l'encyclopedie libre
9. Contribution Determiner a l'échelle nationale revisee (2021) elabore par le minstere de l'environnement et Developpement durable de la RDC
10. Albert Zeufack Machack Fall : Communiqué de presse N° 2023/108/AFE du 16 Novembre 2023 à Kinshasa



©2025 by the Authors. This Article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY) license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)